

Grand-Duché de Luxembourg

PARQUET GENERAL

CITE JUDICIAIRE

**Not. 9103/21/CD
135/13/CRIL**

Luxembourg, le 11 juin 2026

Décision de reconnaissance et d'exécution d'une décision de confiscation étrangère sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg du 4 mai 2026

Il est porté à la connaissance de la société **Dr. STARK VERMÖGENSVERWALTUNG AG**, qu'une **décision de reconnaissance et d'exécution d'une décision de confiscation étrangère sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg** a été rendue en date du **4 mai 2026**.

La décision en question, ainsi que la traduction allemande de cette décision, peuvent être retirées au Parquet général, Cité judiciaire, Plateau du St Esprit, L-2080 Luxembourg, Bâtiment CR, Bureau 4.05 au 4^e étage.

« Le présent avis fait courir les délais des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de la publication. »

Pour le Procureur général d'Etat,
le premier avocat général

Sandra KERSCH